

Le 04 septembre 2017

Les actionnaires approuvent à plus de 94% l'entrée de China Eastern Airlines et Delta Air Lines dans le capital d'Air France-KLM.

L'Assemblée générale mixte des actionnaires d'Air France-KLM (la « Société ») s'est réunie lundi 4 septembre à l'hôtel Pullman Paris Centre Bercy. Cette Assemblée a été convoquée pour la mise en œuvre d'une partie des opérations stratégiques annoncées le 27 juillet 2017.

Au cours de cette Assemblée générale, où 54,85% des actionnaires étaient présents ou représentés, toutes les résolutions proposées ont été adoptées. Par ailleurs, à la demande d'un actionnaire en séance, une nouvelle résolution relative à la nomination d'un dix-neuvième administrateur a été adoptée. Les décisions suivantes ont ainsi été prises :

- Nomination de deux nouveaux administrateurs représentant chacun des deux partenaires China Eastern et Delta Air Lines à compter de la réalisation effective des augmentations de capital réservées, pour une durée de quatre ans : M. Bing Tang et Delta Air Lines Inc., dont le représentant permanent sera M. George Mattson,
- Nomination de la société Air France-KLM Finance SAS, en tant que dix-neuvième administrateur, dont le représentant permanent sera une femme, à compter de la réalisation effective des augmentations de capital réservées au profit de China Eastern et Delta Airlines, pour une durée de quatre ans,
- Le Conseil d'administration a été autorisé à procéder aux augmentations de capital réservées au profit de China Eastern Airlines et Delta Air Lines, pour un montant nominal total de 37 527 410 euros chacune, au prix de 10 euros par action,

La réalisation définitive de ces augmentations de capital réservées reste soumise à l'obtention des autorisations réglementaires correspondantes,

- L'Assemblée générale a également autorisé le Conseil d'administration, pour une durée de 12 mois, à procéder à la réalisation d'augmentations de capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou de Groupe dans la limite de 2% du capital social. Cette autorisation remplace celle de même nature votée par l'Assemblée du 16 mai 2017.

Le résultat détaillé des votes est disponible sur le site internet de la Société (<http://www.airfranceklm.com/fr/finance/actionnaires/assemblee-generale>).

À l'issue de l'Assemblée générale, Jean Marc Janaillac, Président-directeur général d'Air France-KLM, a déclaré : "Nos actionnaires ont très largement approuvé l'avancée stratégique majeure qui leur était proposée. Les partenariats qui vont être scellés avec China Eastern Airlines et Delta Airlines s'inscrivent pleinement dans le projet Trust Together, qui a pour ambition de reprendre l'offensive et de positionner Air France-KLM comme le pilier européen du réseau de partenaires le plus intégré au monde. Ces opérations permettent également de poursuivre l'amélioration de la structure financière du Groupe. Air France-KLM confirme ainsi sa capacité à maîtriser sa stratégie de croissance."

Contact Investisseurs

Marie-Agnès de Peslouan

+33 1 49 89 52 59

madespelouan@airfranceklm.com

Website: www.airfranceklm.com

Dirk Voermans

+33 1 49 89 52 60

divoermans@airfranceklm.com

Contact Presse

+33 1 41 56 56 00